



Œuvre de : Laura St. Pierre,
Performance au Musée d'art Mackenzie, Regina, 22 mars 2024
Crédit photo : CCF

Rapport annuel 2023/2024

50^e
**CONSEIL
CULTUREL
FRANSASKOIS**

Assemblée générale annuelle
Le jeudi 19 septembre 2024
Format hybride

Table des matières

Ordre du jour.....	3
Procès verbal AGA 2023	4
Rapport de la présidence.....	10
Rapport de la direction.....	11
Équipe CCF.....	12
2023/2024 en photos	13
Histoires à succès	14
Rapport de l'auditeur 2024.....	16
Programmation 2024/2025.....	31
Programmation 2024/2025 en photos	32
Prévisions budgétaires 2024/2025.....	33
Revenus.....	33
Dépenses.....	34
Annexe I : Subventions	35
Subventions PAA 2023/2024.....	35
Subventions PAMA 2023/2024	36
Annexe II : Plan stratégique 2024-2029.....	37

Ordre du jour

18 h – Assemblée générale annuelle :

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Choix d'une présidence d'assemblée/
présidence d'élections;
03. Appel des membres participants (droit de vote);
04. Appel des observateurs participants;
05. Clôture de l'accès de l'AGA
(présentielle et visioconférence);
06. Acceptation de nouveaux membres;
07. Adoption de l'ordre du jour;
08. Rapport du comité de nominations pour les élections au CA;
09. Appel à intérêt pour les postes en élections au CA :
Vice-présidence, trésorerie, conseiller Nord, deux postes de
conseiller.ères artistiques (mandats : 2 ans, 1 an);
10. Adoption du procès-verbal de l'AGA du
28 septembre 2023 tenue en format hybride;
11. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA du
28 septembre 2023;
12. Rapports annuels :
 - 12.1 Rapport de la présidence;
 - 12.2 Rapport de la codirection;
13. Rapport de l'auditeur;
14. Nomination de la firme d'audit pour l'année 2024-2025;
15. Présentation Plan stratégique 2024-2029 simplifié;
16. Programmation 2024-2025;
17. Prévisions budgétaires 2024-2025;
18. Élections : (ce point surviendra au plus tard à 19 h,
durant la tenue de l'AGA)
 - 18.1 Choix d'une présidence d'élections et
de deux scrutateurs;
 - 18.2 Rappel des postes en élections;
 - 18.3 Élections;
19. Cotisations annuelles;
20. Varia et informations à partager;
21. Levée de l'assemblée.

Le jeudi 19 septembre

à compter de 18 h

Format hybride :

Présentiel :

la Cité universitaire
francophone,

U de Regina et par
visioconférence sur la
plateforme Zoom

Procès verbal AGA 2023

Le jeudi 28 septembre 2023 à 15 h

Théâtre de la Cité universitaire francophone, Regina

Participation hybride : en présentielle et par vidéoconférence

PRÉSENCES

LES MEMBRES EN PRÉSENTIEL

ASSOCIATIFS

Eric Lefol – Vitalité 55+ Saskatchewan
Laurier Gareau – Les Éditions de la nouvelle plume
Myriam Perrault – Association francosaskoise de Zénon Park
Lisette Marchildon
– Association communautaire francosaskoise de Regina
Mireille Bizimana
– Association communautaire francosaskoise de Regina
Soraya Ellert
– Centre francophone de Bellevue, Domrémy et Saint-Louis
Cristian Pereira – Fédération des francophones de Saskatoon
Alexandre Chartier – Société historique de la Saskatchewan
Idephonse Nsabimana – Communauté Burundaise de Regina inc.
Melchior Niyonkuru
– Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan
Thabita Mukamsoni
– Association communautaire francosaskoise de Gravelbourg

INDIVIDUELS

Dave Lawlor
Jean-Marie Michaud
Devan Brisebois
Marie-Eve Bussièrès
Anne Brochu Lambert

LES OBSERVATEURS/TRICES

Raphaële Frigon – journaliste ICI
Saskatchewan, Radio-Canada
Clara Fortin – journaliste ICI Saskatchewan,
Radio-Canada

LES MEMBRES DU PERSONNEL

Pierre-Emmanuel Komoé
Dany Rousseau
Elma Bos
Suzanne Campagne
Coline Groux
Sylvie Walker
Marie-Louise Meunier

LES MEMBRES EN LIGNE

ASSOCIATIFS

Julien Gaudet – Association jeunesse francosaskoise
Aden Tournier – Association jeunesse francosaskoise
Cécile Demers
– Comité culturel francosaskois de Debden
Jean-Hébert
– Association communautaire francosaskoise
de Gravelbourg
Evelyn Cousin-Gaudet – Vitalité 55+ Saskatchewan
Nima Spaniel
– Association canadienne-française de la Trinité
Bruce McKay – La Troupe du jour
Kassandra Hipkins
– Association francosaskoise de Zénon Park
Émilie Lebel
– Entr'elles Regroupement Femmes Saskatchewan

INDIVIDUELS

Jean-Pierre Picard
Alexis Normand
Véronique

LES AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Sylvie Bergeron – présidente d'assemblée
Marc Masson – secrétaire d'assemblée
Mathieu Lepage – Auditeur/comptable pour le CCF à Bergeron et Cie
Paul Gingras – Outreach Consultant – SaskCulture
Camille Dezauzier – Fédération culturelle canadienne-française
Irène Madzou
– Agente principale d'engagement régional du Manitoba et de la
Saskatchewan – Commissariat aux langues officielles
Denis Rouleau
Edgard Assoua
Valentin Tshimbela Kalombo

1. Mot d'accueil – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 15 h 04

L'Assemblée générale annuelle 2023 du Conseil culturel fransaskois débute à 15 h 04 en présentiel et en vidéoconférence. La présidente du Conseil culturel fransaskois, M^{me} Anne Brochu Lambert, souhaite la bienvenue aux membres présents, remercie les personnes présentes pour leurs temps et donne le coup d'envoi à l'AGA. La reconnaissance des traités est prononcée, elle demande aux membres présents de nommer une personne pour présider la réunion.

2. Choix d'une présidence d'assemblée

Proposition – AGACCF – 2023 – 1

Il est proposé que M^{me} Sylvie Bergeron soit la présidente d'assemblée et la présidente d'élection pour l'AGA 2023 du Conseil culturel fransaskois.

Proposée par : Marie-Eve Bussièrès

Appuyée par : Jean-Marie Michaud

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

La présidente de l'assemblée Sylvie Bergeron explique le déroulement de l'AGA. À cause de la nature hybride de la rencontre, le vote sera fait avec deux comptages le premier dans la salle et ensuite le deuxième pour les personnes votant en ligne.

3. Appel des membres participants

La présidente de l'assemblée explique qu'étant donné que l'équipe technique et les membres du personnel à l'entrée ont compilé la liste des personnes inscrites à la réunion, qu'il est recommandé de reconnaître cette liste des présences, telle que compilée par l'équipe à la porte et en ligne, il n'y aura pas de dénombrement proprement dit. Selon la compilation fournie par l'équipe il y a :

- (14) membres votants en présentiel
- (11) membres votant en ligne.
- Total des membres votants : 25 personnes

Le quorum étant établi à 20, les présences aujourd'hui 25 personnes, les critères du quorum étant respectés, elle demande une proposition pour clôturer l'accès à la réunion. La présidente passe aussi à l'appel nominal des observateurs en ligne et en salle, la liste des observateurs est notée.

4. Appel nominal des observateurs en ligne et en salle :

Il est demandé aux observateurs confirmés par avance de répondre présents à l'appel de leurs noms. La liste des observateurs est compilée.

Proposition AGACCF – 2023 – 2

Il est proposé que l'on reconnaisse la liste des membres votants telles que validée par l'équipe et celle observateurs telles que validée par l'appel des participants.

Proposée par : Eric Lefol

Appuyée par : David Lawlor

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

5. Clôture de l'accès à l'Assemblée générale annuelle

Proposition – AGACCF – 2023 – 3

Il est proposé que l'accès à l'AGA en présentielle et en virtuelle soit clos à compter de 15 h 11.

Proposée par : David Lawlor

Appuyée par : Marie-Eve Bussièrès

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

5.1 Élection d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

La présidente de l'Assemblée demande une proposition pour nommer un ou une secrétaire pour l'assemblée.

Proposition – AGACCF – 2023 – 4

Il est proposé que Marc Masson, soit le secrétaire d'assemblée et secrétaire d'élection.

Proposée par : Myriam Perrault

Appuyée par : Eric Lefol

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

6. Acceptation des nouveaux membres

La présidente de l'Assemblée invite les membres à consulter une lettre datée du 7 août 2022 et signée par le Président de l'Association Communautaire Congolaise de Regina Inc. M. Brahimu Kavimba. La lettre, incluse dans la trousse de l'AGA demande une adhésion au Conseil culturel fransaskois.

Proposition – AGACCF – 2023 – 5

Il est proposé que l'assemblée accepte l'Association Communautaire Congolaise de Regina Inc. comme nouveau membre du Conseil culturel fransaskois.

Proposée par : Dave Lawlor

Appuyée par : Laurier Gareau

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

7. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour suivant est proposé à l'assemblée.

01. Ouverture de l'assemblée
02. Choix d'une présidence d'assemblée
03. Appel des membres participants
04. Appel des observateurs participants
05. Clôture de l'accès à l'AGA
06. Acceptation des nouveaux membres
07. Adoption de l'ordre du jour
08. Rapport du comité de nominations
09. Appels aux nominations pour chaque poste en élection (Présidence, secrétaire, Conseiller Sud, Conseiller artistique 2.)

10. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2022
11. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 29 septembre 2022
12. Rapport de l'auditeur
13. Proposition de changement des Statuts et règlements.
14. Rapport annuel — rapport de la présidence et rapport de la direction
15. Nomination de la firme d'audit pour l'année 2023-2024
16. Programmation 2023-2024
17. Prévisions budgétaires 2023-2024
18. Élections
19. Cotisation annuelle
20. Varia et informations à partager
21. Levée de l'assemblée.

7.1 Modifications à l'ordre du jour

Pour des raisons de logistique et de disponibilité il est proposé que le Rapport du comité de mise en nomination et l'appel aux nominations pour chaque poste en élection soient effectués immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour.

(Et)

que la portion des élections au conseil d'administration se tienne, au plus tard, à 16 h 30, soit 1 hre et demie après le début de l'AGA – le cours de l'assemblée pouvant reprendre après la conclusion des élections, s'il reste des items à l'ordre du jour.

(Et)

Pour des raisons de disponibilité horaire, que le Rapport du vérificateur-comptable soit livré au plus tard à partir de 16 h.

Proposition – AGACCF – 2023 – 6

Il est proposé que l'ordre du jour de l'AGA soit adopté tel que modifié.

Proposée par Alexandre Chartier

Appuyée par Devan Brisebois

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

8. Présentation du comité de mise en nomination

La présidente du Comité de mise en nomination, Marie-Eve Bussières présente le rapport du comité de mise en nomination, elle propose les noms de 4 personnes qui ont laissé leur nom pour occuper les postes à combler cette année. La présidente d'élection recueillera les nominations du plancher plus tard dans la réunion. Appels aux nominations pour chaque poste à combler :

- Présidente (2ans)
- Secrétaire (2 ans)
- Conseiller Sud (2 ans)
- Conseiller artistique 2 (2 ans)

Le rapport du comité des nominations est formé des personnes suivantes :

- Présidence, Anne Brochu Lambert
- Secrétaire, Sophie Ferré
- Conseiller Sud, Jean Hébert
- Conseiller artistique 2, Jean-Marie Michaud

8.1 Clôture des nominations en bloc

Proposition – AGACCF – 2023 – 7

Il est proposé que soient closes les nominations en bloc pour les 4 postes à combler.

Proposée par : Marie-Eve Bussières

Appuyée par : Lisette Marchildon

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

10. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 septembre 2022

Le secrétaire de la réunion, Marc Masson fait la lecture des résolutions qui composent le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 29 septembre 2022 tenue en présentielle et par vidéoconférence.

Proposition – AGACCF – 2023 – 8

Il est proposé que le procès-verbal de l'AGA du 29 septembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Proposée par : Soraya Ellert

Appuyée par : Cristian Pereira

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

11. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2022

La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions ou des suivis.

Il n'y a pas de suivi à rapporter car plusieurs précisions et points seront adressés lors des rapports qui suivent.

12. Rapport de l'auditeur

Le vérificateur comptable Monsieur Mathieu Lepage de la firme Bergeron et Cie présente les détails de son rapport d'auditeur et explique les états financiers de l'organisme. Il présente l'état des résultats et l'état de l'évolution des actifs.

Proposition – AGACCF – 2023 – 9

Il est proposé d'adopter le rapport du vérificateur-comptable ainsi que les états financiers tels que présentés au 31 mars 2023.

Proposée par : Devan Brisebois

Appuyée par : Myriam Perrault

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

13. Nomination de la firme d'audit pour l'année financière 2023-2024

La présidente de l'assemblée remercie M. Mathieu Lepage pour sa présentation et ses explications.

Le CA du CCF recommande de poursuivre avec la même firme d'audit de l'année dernière soit la firme Bergeron et Cie d'Edmonton.

Proposition – AGACCF – 2023 – 10

Il est proposé que la firme Bergeron et Cie continue le travail de vérificateur-comptable auprès du CCF.

Proposée par : Soraya Ellert

Appuyée par : Eric Lefol

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

14. Proposition de changement aux statuts et règlements

La présidente d'assemblée explique qu'une confusion s'est glissée dans le vocabulaire des statuts du Conseil culturel fransaskois et pour cette raison un léger correctif a été élaboré et soumise aux membres.

Proposition – AGACCF – 2023 – 11

Entendu que la gouvernance du Conseil culturel fransaskois est constituée de :

présidence, vice-présidence, secrétaire, trésorier, deux conseillers communautaires et deux conseillers artistiques, il est recommandé que l'expression « conseil/comité exécutif » (C.E.) soient remplacés dans les Statuts et règlements du CCF par les termes « conseil d'administration » (C.A.). La révision des dits-textes sera effectuée après l'AGA, en fonction d'un calendrier déterminé par la codirection.

Proposée par : Marie-Eve Bussières

Appuyée par : Laurier Gareau

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

15. Rapports annuels (rapports de la présidence et des codirections générales)

La présidente du Conseil culturel fransaskois invite les membres à lire le rapport écrit dans la documentation. Elle en profite pour reconnaître les succès des artistes fransaskois lors des Prix Trille Or en septembre 2023. Elle souligne le 50^e anniversaire de CCF et la préparation d'une nouvelle planification stratégique. Elle explique les avantages de la nouvelle structure administrative du CCF.

Le rapport des Codirections est présenté par Elma Bos et Dany Rousseau

Proposition – AGACCF – 2023 – 12

Il est proposé de recevoir les rapports de la présidence et des codirections tels que présentés.

Proposée par: Dave Lawlor

Appuyée par : Jean-Marie Michaud

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

16. Programmation 2023-2024

La programmation est présentée dans un format vidéo avec les différents activités et projets à venir.

17. Prévisions budgétaires 2023-2024

Le codirecteur Dany Rousseau présente les prévisions budgétaires du CCF pour 2023-2024 et répond aux questions.

Proposition – AGACCF- 2023 – 13

Il est proposé de recevoir les prévisions budgétaires 2023-2024

Proposée par : Eric Lefol

Appuyée par : Mireille Bizimana

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

18. Élections

La présidente de l'élection Sylvie Bergeron rappelle qu'il y eut une modification de l'ordre du jour sur le point des mises en nomination au point 7. La présidente d'assemblée et des élections demande s'il y a des nominations du plancher. Elle fait un appel de nominations pour chacun des 4 postes à tour de rôle.

Vu que l'assemblée n'a pas reçu de nouvelles de nominations, les quatre personnes proposées par le comité de mise en nominations sont élues sans opposition.

La présidente d'assemblée demande à chaque personne nouvellement élue de se présenter.

Sont déclaré élus :

- Madame Anne Brochu Lambert – présidente,
- Madame Sophie Ferré – secrétaire,
- Monsieur Jean Hébert – conseiller Sud,
- Monsieur Jean-Marie Michaud – Conseiller artistique 2.

La présidente du CCF, Anne Brochu Lambert, remercie les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement du CCF elle nomme les membres de l'exécutif et remercie David Lawlor pour ses deux mandats.

19. Cotisation annuelle

Comme il est prévu dans les statuts du CCF, l'AGA se prononce annuellement au sujet des frais de cotisation pour les membres.

Proposition – AGACCF – 2023 – 14

Il est proposé que la cotisation annuelle reste la même soit : 50,00 \$ pour les membres associatifs et les groupes artistiques et de 10,00 \$ pour les membres individuels, incluant artistes, artisans des métiers d'art, et les membres communautaires.

Proposée par : Laurier Gareau

Appuyée par : Soraya Ellert

ADOPTÉE à l'unanimité

Objections aucune

Abstentions aucune

20. Varia et informations à partager

Aucun point nouveau apporté au varia.

La présidente du CCF, Anne Brochu Lambert remercie les membres du Conseil d'administration, les bailleurs de fonds, les artistes. Il y a des questions au sujet de la nouvelle structure administrative de l'organisme.

La présidente du CCF, M^{me} Anne Brochu Lambert est reconnaissante de la présence des membres pour l'AGA, elle remercie Sylvie Bergeron pour son animation de la réunion. Elle remercie la FCCF au nouveau national pour leurs démarches politiques auprès du gouvernement fédéral et elle remercie Suzanne Campagne pour son service et son engagement exceptionnel auprès du Conseil culturel fransaskois. Elle remercie l'équipe pour leur appui infatigable et l'organisation de l'AGA.

21. Levée de l'assemblée

La présidente du Conseil culturel fransaskois, M^{me} Anne Brochu Lambert remercie l'équipe du CCF qui s'est occupée de la logistique pour la réunion. Elle remercie les membres du CA qui étaient au rendez-vous et ont collaboré à programmation du CCF au long de l'année. En terminant elle remercie les membres pour leur présence et leur intérêt pour la programmation du Conseil culturelle fransaskois.

Proposition – AGACCF – 2023 –15

Il est proposé par Alexandre Chartier que l'assemblée générale annuelle soit levée à 16 h 55.

Fin de l'assemblée générale annuelle du Conseil culturel fransaskois 2023.

Rapport de la présidence



« La culture et les arts, clef de voûte d'un avenir ouvert! »

Nos retrouvailles en cette 50^e Assemblée générale annuelle marquent l'amorce de l'an 2 de la codirection, et la seconde partie du déploiement de nos événements placés sous la bannière des 50 ans du Conseil culturel francaskois.

Nous sommes, comme élu.es, comme équipe, et comme citoyen.nes, très fiers d'avoir implanté une nouvelle image de marque, tissé des partenariats d'envergure auprès du Musée d'art Mackenzie et du Conseil des arts et des lettres du Québec, ainsi que réalisé avec bonheur le projet de murales Couleurs de la francaskoisie.

L'automne s'annonce tout aussi riche, avec l'accueil de la vitrine Contact Ouest, l'accompagnement de délégués du pays en tournée chez-nous, la célébration du Gala multidisciplinaire « Sous la lumière d'or », et la création d'un Rendez-vous francaskois dédié aux arts et à la culture.

Je tiens donc à saluer la confiance renouvelée de nos grands bailleurs de fonds, SaskCulture, Patrimoine canadien et Musicaction. Nous sommes tout aussi reconnaissants pour les nouveaux joueurs qui contribuent désormais au succès de nos vastes mandats, dont le Bureau des affaires francophones, le gouvernement du Québec et Financement agricole Canada.

Le rayonnement des arts et de la culture d'ici n'est possible que grâce au travail soutenu et au dévouement de l'équipe du CCF, le bénévolat de vos élu.es et l'apport de précieuses collaborations! Je souligne tout spécialement les partenaires que sont l'Assemblée communautaire francaskoise, l'Association jeunesse francaskoise, la Société historique de la Saskatchewan, Les Éditions de la nouvelle plume, la Troupe du jour, Vitalité 55+ et le Regroupement des écrivains du Nord et de l'Ouest canadien. Et sachez que nous estimons tous nos partenaires, petits et grands.

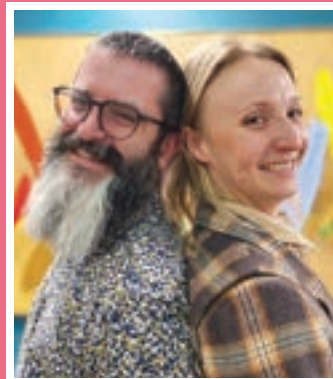
Cette même collaboration communautaire sera vitale à la réflexion qui doit se bâtir autour du Festival francaskois; ce grand rassemblement ne peut briller qu'en incarnant un véritable projet collectif.

Nous devons beaucoup à tous ceux et celles qui nous ont précédés, depuis 50 ans! Eux, ils y ont cru : investir dans la culture et les arts, c'est investir dans la vie même d'une communauté. Ensembles, souhaitons au CCF un autre demi-siècle de contributions, pour faire battre le cœur de cette province au rythme de la culture d'expression française!

A handwritten signature in black ink that reads "A. Brochu Lambert". The signature is fluid and cursive.

Anne Brochu Lambert,
Présidente
Conseil culturel francaskois

Rapport de la direction



Cher(e)s membres et partenaires du Conseil culturel fransaskois,

C'est avec un sentiment renouvelé d'engagement et de dévouement que nous vous adressons ce mot dans le cadre de notre rapport annuel pour l'année 2023-2024. Cette année a été celle de la consolidation et de l'innovation au sein de notre codirection générale, une structure qui a déjà démontré sa valeur et son efficacité.

Nous avons continué à naviguer dans le paysage dynamique des arts et de la culture avec agilité et perspicacité, en nous appuyant sur la force de notre gouvernance partagée. La codirection artistique et générale, ainsi que la codirection administrative et générale, ont travaillé de concert pour piloter le CCF vers de nouveaux horizons, tout en restant ancrés dans les valeurs qui nous sont chères.

L'année écoulée a vu le CCF s'épanouir, avec des projets ambitieux qui ont résonné dans toute la francophonie canadienne. Nous avons tissé des liens plus forts avec nos membres et partenaires, et ensemble, nous avons célébré la richesse de notre diversité culturelle. Notre capacité à s'adapter et à répondre aux besoins de notre communauté n'a jamais été aussi évidente.

Nous sommes particulièrement fiers des avancées réalisées dans la dernière année, où nous avons développé un partenariat avec le Musée d'art Mackenzie en collaborant avec une exposition solo de Laura St. Pierre témoignant de l'importance de la visibilité des fransaskois dans le domaine des arts au sein de notre province.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes conscients des défis qui nous attendent. Cependant, armés de notre vision stratégique et de notre passion indéfectible pour les arts et la culture, nous sommes prêts à les affronter. Nous continuerons à œuvrer pour que le CCF soit un phare de créativité et d'innovation.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à notre conseil d'administration pour leur soutien indéfectible et nos employés pour leur travail acharné et leur passion.

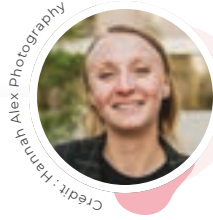
Ensemble, nous avons accompli beaucoup, mais le voyage ne fait que commencer. Nous sommes impatients de partager avec vous les succès de l'année à venir et de continuer à enrichir la vie culturelle de notre communauté.

Avec nos sincères remerciements et l'assurance de notre engagement continu,

Elma Bos,
Direction artistique et
codirection générale

Dany Rousseau,
Direction administrative et
codirection générale

Équipe CCF



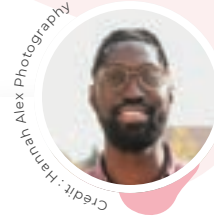
**Elma
Bos**

Directrice artistique
et codirection
générale



**Dany
Rousseau**

Direction
administratif et
codirection générale



**Pierre Emmanuel
Komoe**

Adjoint à
l'administration
et aux projets
Responsable de
la comptabilité



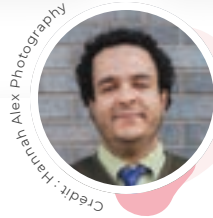
**Marie-Louise
Meunier**

Responsable des
communications



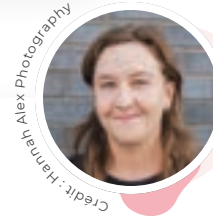
**Coline
Groux**

Coordinatrice de
la programmation
des communautés



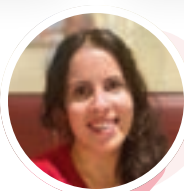
**Mohamed
Agrtene**

Responsable de la
programmation
scolaire



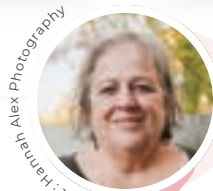
**Sylvie
Walker**

Agente de
développement
pédagogique et
animation d'ateliers
artistiques scolaires



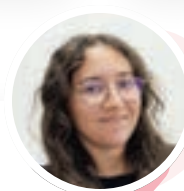
**Bahiya
Nadioui**

Responsable du
marketing scolaire
et coordonnatrice
du FRÉSK



**Suzanne
Campagne**

Coordinatrice
de projets pour
le 50^e anniversaire
du CCF



**Inès
El Adrissi**

Stagiaire,
Coordinatrice de
la programmation

Mille mercis à Shannon Lacroix, Chantal Hamel Bouchard
pour leurs grandioses contributions à la réussite de nos projets.



St Jean-Baptiste à Regina : Tout pour la musique de WebOuest – Crédit photo : Peter Scoular



Coup de coeur francophone Pti Belliveau – Crédit photo : CCF



Entre plaines et Savane – Crédit photo : CCF



Formation Nouvelle scène – Crédit photo : CCF



Soirée hommage à Madeleine Viczko – Crédit photo : Lynette Brossart et Holly Gibson



Dévoilement nouvelle image CCF – Crédit photo : CCF

2023/2024 en photos



Équipe CCF Forum FCCF 2023 – Crédit photo : CCF



Atelier Jamais Trop tôt – Crédit photo : CCF



Exposition de Judy Anderson – Crédit photo : CCF



Festival fransaskois – Crédit photo : Mariève Duguay

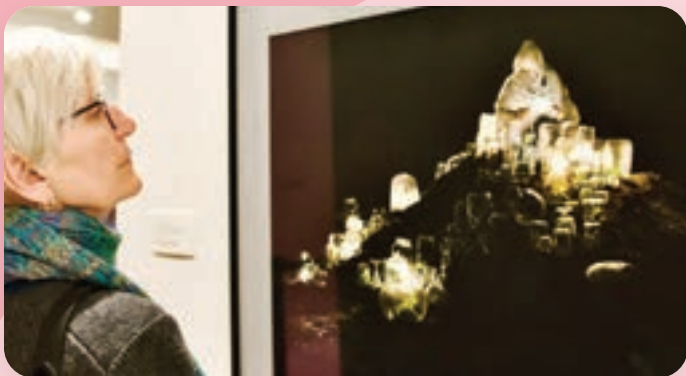


Spectacle scolaire Matiu – Crédit photo : CCF



Retraite des écrivains – Crédit photo : CCF

Histoires à succès



Crédit photo : Estelle Bonetto



Crédit photo : Estelle Bonetto



Crédit photo : Estelle Bonetto



Crédit photo : CCF

Partenariat historique avec le Musée d'art Mackenzie

En 2024, le Conseil culturel francsaskois (CCF) célèbre un jalon remarquable : son 50^e anniversaire. Pour débiter ses célébrations en mars 2024, il inscrit le début d'un partenariat historique avec le Musée d'art Mackenzie de Regina, une collaboration qui promet d'enrichir le paysage culturel de la Saskatchewan.

Dans le cadre de cette union culturelle, le Musée d'art Mackenzie est fier de présenter l'exposition solo de Laura St. Pierre, la première artiste féminine francsaskoise à recevoir cet honneur. Son œuvre, intitulée « All that you change changes you / Tout ce que tu touches, tu le changes », invite le public à une immersion dans un univers où chaque interaction laisse une empreinte indélébile. Du 22 mars au 11 août, les visiteurs pouvaient explorer cette exposition qui reflète une décennie de création artistique.

Le vernissage du 22 mars auquel a participé la Ministre de la Culture et des Affaires francophones, Laura Ross, aura attiré 70 personnes. C'était une soirée mémorable marquée par une performance artistique impliquant des objets sculpturaux.

Cette exposition n'est pas seulement une rétrospective des dix dernières années de travail de Laura St. Pierre, mais aussi une célébration d'une vision issue de la culture francsaskoise. Elle met en lumière la capacité de l'art contemporain à capturer l'essence d'une communauté, à raconter ses histoires et à partager son héritage unique avec le monde.

En somme, l'alliance entre le CCF et le Musée d'art Mackenzie est un témoignage éclatant de la richesse et de la diversité de la culture francsaskoise, une culture qui continue de s'épanouir et de s'exprimer avec vigueur à travers l'art contemporain.



Crédit photos : CCF

Collaboration avec la bibliothèque Regina

Dans le cadre du Mois national de l'histoire autochtone, le Conseil culturel fransaskois, en partenariat avec la Bibliothèque publique de Regina, a invité toute la communauté à participer à une série d'activités gratuites tout au long de la journée du 3 juin 2023, à la bibliothèque centrale de Regina, mettant en vedette des artistes tels que Marjorie Beaucage, Daphne Boyer et Judy Anderson.

La première activité était une visite guidée de l'exposition de Judy Anderson : « INDIGENIZED », à la galerie d'art Dunlop, offerte par l'artiste Daphne Boyer. L'exposition présentait la signification de « l'indigénisation » d'un lieu. Après plus de deux décennies d'interventions subtiles et significatives pour marquer sa présence dans le monde, l'œuvre d'Anderson se déclare sans équivoque comme nêhiyaw, une partie intégrante de cet endroit connu sous le nom de territoire du Traité 4.

S'en est suivi un atelier de collage animé par l'artiste visuelle Daphne Boyer. L'artiste célébrait l'art spectaculaire du perlage et du travail de piquants de ses ancêtres. Dans cet atelier, elle a montré comment utiliser ses motifs numériques perlés et piqués pour créer des tissages en papier.

Plus tard dans la journée, le CCF a présenté La Moisson, un projet de médiation culturelle et d'indigénisation mettant en valeur l'art contemporain des Prairies, produit par des artistes de la Saskatchewan. Animé par l'artiste Mackenzy Vida, l'atelier La Moisson s'inspirait de l'œuvre 'Lis restes', un collage ressemblant à une courtepointe, de l'artiste métisse Marjorie Beaucage. Lors de cet atelier, les participants ont eu l'occasion d'explorer diverses techniques artistiques inspirées par l'eau pour créer une courtepointe en papier racontant l'histoire d'un lieu géographique en Saskatchewan.

Enfin, à la fin de la journée, Marjorie Beaucage a eu l'occasion de lancer son livre avec une lecture suivie d'une projection pour découvrir les vidéos produites par le CCF qui retracent la carrière de l'artiste et son identité d'« activiste ». En plus de ces vidéos, deux de ses films ont également été présentés, suivis d'une discussion avec l'artiste.

Rapport de l'auditeur 2024



CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

Bergeron
&Co. CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	20
État de l'évolution de l'actif net	21
État de la situation financière	22
État des flux de trésorerie	23
Notes complémentaires	24-29
État des résultats par projets	Annexe

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Conseil culturel fransaskois incorporé

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil culturel fransaskois incorporé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil culturel fransaskois incorporé au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de

200, 8925 82 Avenue NW Edmonton, AB T6C 0Z2 T 780.468.1667 F 780.468.2565 TF 1.800.668.6013 E info@bergeron-cpa.ca

bergeron-cpa.ca



concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agrés

Edmonton, AB
25 juin 2024

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024



	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Patrimoine Canadien	\$ 358,375	\$ 423,000
Ministère de l'Éducation	308,949	233,133
Sask Lotteries Trust Fund for Sport Culture and Recreation	293,000	303,000
Ventes et autres revenus	80,928	102,368
Subventions et allocations diverses (Note 12)	60,071	60,694
Commandites (Note 13)	57,902	2,250
Conseil des arts du Canada	35,000	35,000
Remboursements de dépenses	15,970	11,887
Amortissement de apports reportés (Note 10)	6,086	6,333
Intérêts	2,331	1,870
Adhésions et abonnements	<u>1,480</u>	<u>2,264</u>
	<u>1,220,092</u>	<u>1,181,799</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	471,356	489,519
Honoraires et contractuels (Note 14)	221,728	215,262
Publicité et promotion (Note 13)	123,353	66,080
Subventions (Note 16)	116,611	121,909
Déplacements	85,602	62,479
Location de bureau (Note 15)	39,154	38,892
Location d'équipement	36,711	42,381
Repas et frais de représentation	28,274	21,906
Cotisations et abonnements	17,901	17,434
Téléphone	15,562	16,077
Organisation technique	12,990	14,244
Fournitures	12,775	12,557
Honoraires professionnels	10,323	15,782
Amortissement des immobilisations corporelles	6,451	7,968
Fournitures de bureau	5,868	5,535
Frais bancaires	2,450	1,973
Assurances	1,333	1,186
Frais WCB	1,331	1,471
Intérêts bancaires	650	146
Formation pratique	<u>-</u>	<u>2,156</u>
	<u>1,210,423</u>	<u>1,154,957</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ITEM	<u>9,669</u>	<u>26,842</u>
AUTRE ITEM		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<u>(1,741)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 7,928</u>	<u>\$ 26,842</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron & Co.

CONSEIL CULTUREL FRANSAKSOIS INCORPORÉ
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation	Non-grevé d'affectation	Total 2024	Total 2023
Solde au début de l'exercice	\$ 25,585	\$ 60,000	\$ 61,812	\$ 147,397	\$ 120,555
Excédent des produits sur les charges	(2,106)	-	10,034	7,928	26,842
Solde à la fin de l'exercice	\$ 23,479	\$ 60,000	\$ 71,846	\$ 155,325	\$ 147,397

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2024



	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Ecaisse (Note 3)	\$ 425,202	\$ 392,783
Créances (Note 4)	49,380	60,228
TPS à recevoir	10,372	8,516
Frais payés d'avance	<u>8,974</u>	<u>-</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	493,928	461,527
PLACEMENTS (Note 5)	89,768	31,457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	22,928	24,070
COLLECTION (Note 7)	<u>22,571</u>	<u>22,571</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>629,195</u>	\$ <u>539,625</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 96,349	\$ 45,672
Revenus reportés (Note 9)	<u>355,500</u>	<u>325,500</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	451,849	371,172
APPORTS REPORTÉS (Note 10)	<u>22,021</u>	<u>21,056</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>473,870</u>	<u>392,228</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	23,479	25,585
Actifs nets grevé d'affectation (Note 11)	60,000	60,000
Actif net non-grevé d'affectation	<u>71,846</u>	<u>61,812</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>155,325</u>	<u>147,397</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>629,195</u>	\$ <u>539,625</u>

Approuvé par les administrateurs:


 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron & Co.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024



	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$ 7,928	\$ 26,842
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6,451	7,968
Amortissement des apports reportés	<u>(6,086)</u>	<u>(6,333)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	8,293	28,477
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	2,943	12,993
Subventions à recevoir	8,413	31,338
Intérêts à recevoir	(509)	441
Frais payés d'avance	(8,974)	-
Comptes fournisseurs et charges à payer	50,674	(37,135)
Taxes sur les produits et services	(1,856)	1,762
Revenus reportés	<u>30,000</u>	<u>83,350</u>
	<u>88,984</u>	<u>121,226</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>7,051</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Montant reçus pour disposition d'immobilisations corporelles	1,741	-
Achats d'immobilisations corporelles	(7,051)	-
Acquisition de placement	(58,306)	-
Vente de placement	<u>-</u>	<u>57,188</u>
	<u>(63,616)</u>	<u>57,188</u>
Augmentation nette de l'encaisse	32,419	178,414
Encaisse au début de l'exercice	<u>392,783</u>	<u>214,369</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>425,202</u>	\$ <u>392,783</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron & Co.



CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil culturel fransaskois incorporé est un organisme sans but lucratif dont le mandat est la coordination de la culture française et d'ateliers incluant des activités artistiques. L'organisme a été constitué en vertu de la Loi « The Non-Profit Corporations Act, 1995 » de la Saskatchewan le 9 janvier 1976.

Le conseil est reconnu comme organisme sans but lucratif selon la Loi sur les impôts donc, il est exonéré d'impôts selon l'article 149.

Les revenus du conseil proviennent principalement, 79% (2023 - 80%) de trois bailleurs de fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les remboursements de dépenses sont constatés à titre de produits au moment où les dépenses sont engagées et sur la base de recouvrement du coût de celles-ci.

Les commandites, ventes et autres revenus, contrats de services et les adhésions sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, les biens sont transférés ou au moment de l'évènement.

Les intérêts sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice.



CONSEIL CULTUREL FRANSAKSKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dépôts à termes et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	30% Amortissement dégressif
Équipement	20% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Collection

- g) La collection est capitalisée dans l'état de la situation financière, mais elle n'est pas amortie. Les oeuvres sont initialement comptabilisées à la juste valeur.

Les oeuvres d'arts sont soumises à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

CONSEIL CULTUREL FRANSAKSOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024



Apports reçus sous forme de biens et services

- h) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Répartition des frais de soutien administratifs

- i) L'organisme répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses telles que les salaires, loyer et les fournitures de bureau sont réparties selon les montants alloués par le bailleur de fonds ainsi qu'en fonction du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATION

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions	\$ 355,500	\$ 325,500
Encaisse grevée d'affectation interne - Fonds d'éventualité	<u>60,000</u>	<u>60,000</u>
Total de l'encaisse affecté	415,500	385,500
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>9,702</u>	<u>7,283</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 425,202</u>	<u>\$ 392,783</u>

4. CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes clients	\$ 38,090	\$ 41,034
Subventions à recevoir	10,229	18,642
Intérêts à recevoir	<u>1,061</u>	<u>552</u>
	<u>\$ 49,380</u>	<u>\$ 60,228</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<i>Long terme</i>		
Dépôt à terme échéant en décembre 2026, portant intérêt à 1,35 %	\$ 31,407	\$ 31,407
Dépôt à terme échéant en septembre 2025, portant intérêt à 4,75 %	58,311	-
Parts sociales - Coopérative des publications fransaskoises	<u>50</u>	<u>50</u>
	<u>\$ 89,768</u>	<u>\$ 31,457</u>

Les dépôts à terme sont donnés en garanties de la carte de crédit et de la marge de crédit. Voir la note 8.

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024



6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette	
			2024	2023
Matériel informatique	\$ 30,011	\$ 17,513	\$ 12,498	\$ 10,922
Équipement	<u>24,039</u>	<u>13,609</u>	<u>10,430</u>	<u>13,148</u>
	<u>\$ 54,050</u>	<u>\$ 31,122</u>	<u>\$ 22,928</u>	<u>\$ 24,070</u>

7. COLLECTION

L'organisme détient une collection permanente d'objets d'arts qui vise à promouvoir et supporter les artistes fransaskois. Au cours de l'exercice, aucune dépense a été encouru pour la conservation de cette collection.

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme possède une carte de crédit au montant autorisé de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %.

De plus, l'organisme possède une marge de crédit au montant autorisé de 70 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %.

Les deux (2) facilités de crédit sont garanties par les dépôts à terme et l'encaisse. Voir la note 5.

Le taux préférentiel du prêteur est de 7,2 % au 31 mars 2024.

9. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Ministère de l'Éducation	\$ 174,000	\$ 318,000	\$ 316,000	\$ 176,000
Sask Lotteries Trust Fund for Sport, Culture and Recreation	146,500	293,000	293,000	146,500
Musication	-	51,614	23,114	28,500
Commandites	<u>5,000</u>	<u>4,500</u>	<u>5,000</u>	<u>4,500</u>
	<u>\$ 325,500</u>	<u>\$ 667,114</u>	<u>\$ 637,114</u>	<u>\$ 355,500</u>

CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024



10. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les immobilisations et les apports affectés à laquelle des immobilisations de l'organisation ont été acheté. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Balance d'ouverture	\$ 21,056	\$ 27,389
Subvention reçue	7,051	-
Montants amortis au revenu	<u>(6,086)</u>	<u>(6,333)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 22,021</u>	<u>\$ 21,056</u>

11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration de la société a affecté un montant total de 60 000\$ pour créer un fond d'éventualité. Ces fonds grevés d'affectation interne ne peuvent être utilisés pour aucune autre raison sans l'approbation du conseil d'administration.

12. SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS DIVERSES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fédération culturelle canadienne-française	\$ 6,000	\$ 6,500
Coup de coeur francophone	15,987	14,240
MusicAction	23,114	20,250
Réseau national des galas	5,000	5,000
SQRC	7,970	2,000
Fonds Dialogue	2,000	2,000
Jeunesse Canada au travail	-	5,704
Fondation pour la langue française	<u>-</u>	<u>5,000</u>
	<u>\$ 60,071</u>	<u>\$ 60,694</u>

13. APPORT EN NATURE

Un apport en nature a été reçu cette année pour des services d'annonces publicitaire radio pour un valeur de 37 500\$.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Durant l'exercice financier, des honoraires au montant de 4 875 \$ (2023 - 3 225 \$), ont été versés à des membres du conseil d'administration pour leur obligation d'assister à certains événements de représentation. Des cachets d'artiste ont été versés pour un montant de 2 550 \$ (2023 - 625 \$). Des prix et subventions leur ont aussi été accordés au montant de 1 175 \$ (2023 - 425 \$).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Bergeron & Co.



CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS INCORPORÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2024

15. ENGAGEMENTS

Après la fin de l'année, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour la location d'espaces du bureau échéant en mars 2025. les loyers minimums futurs totalisent 19 975 \$ et comprennent les versements suivants :

2025	\$ <u>19,975</u>
------	------------------

16. SUBVENTIONS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Subventions scolaires et de diffusions	\$ 51,237	\$ 49,600
PAA	36,124	23,759
PAMA	<u>29,250</u>	<u>48,550</u>
	<u>\$ 116,611</u>	<u>\$ 121,909</u>

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les comptes clients, les subventions à recevoir et les intérêts à recevoir.

Risque de liquidité :

L'organisme est exposé à un risque de liquidité est principalement en l'égard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.

CONSEIL CULTUREL FRANSAKSOIS INCORPORÉ
États des résultats par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

	Fonctionnement	Réseau scolaire	Diffusion des arts	Festival Fransaskois	Services aux artistes	Programme de financement	TOTAL 2024
PRODUITS							
Patrimoine Canadien	\$ 198,741	\$ -	\$ 82,984	\$ 73,000	\$ 1,650	\$ -	356,375
Ministère de l'Éducation	50,000	250,513	7,128	-	1,308	-	308,949
Sask Lotteries Trust Fund for Sport, Culture and Recreation	143,194	-	47,495	29,415	8,352	66,544	295,000
Ventes et autres revenus	5,200	4,774	56,132	14,822	-	-	80,928
Subventions et allocations diverses (Note 12)	1,194	6,000	15,986	2,000	34,891	-	60,071
Commandites (Note 13)	-	-	2,940	53,662	1,300	-	57,902
Conseil des arts du Canada	-	-	-	35,000	-	-	35,000
Remboursements de dépenses	3,199	8,980	1,530	2,261	-	-	15,970
Amortissement des apports reportés (Note 10)	6,086	-	-	-	-	-	6,086
Intérêts	2,331	-	-	-	-	-	2,331
Adhésion et abonnements	1,380	-	-	-	100	-	1,480
Total des produits	411,325	270,267	214,195	212,360	45,601	66,544	1,220,092
CHARGES							
Salaires et charges sociales	252,338	118,668	78,035	19,841	4,894	-	473,776
Honoraires et contractuels (Note 14)	30,660	47,818	68,046	45,464	28,980	1,060	222,728
Publicité et promotion (Note 13)	12,944	41,634	7,184	55,091	6,500	-	123,353
Subventions (Note 16)	-	79,383	23,854	-	-	65,374	168,611
Déplacements	15,047	8,788	22,273	35,385	4,109	-	85,602
Location de bureau (Note 15)	32,028	341	4,301	2,284	200	-	39,154
Location d'équipement	2,661	400	4,724	28,926	-	-	36,711
Rapport et frais de représentation	2,869	6,066	3,879	9,457	1,003	-	23,274
Cotisations et abonnements	12,344	3,122	2,435	-	-	-	17,901
Téléphone	13,276	2,286	-	-	-	-	15,562
Organisation technique	-	300	1,934	10,756	-	-	12,990
Fournitures	766	8,899	1,074	1,805	231	-	12,775
Honoraires professionnels	10,323	-	-	-	-	-	10,323
Amortissement des immobilisations corporelles	6,451	-	-	-	-	-	6,451
Fournitures de bureau	3,223	2,508	19	39	83	-	5,863
Frais bancaires	1,711	45	113	570	1	10	2,450
Assurances	1,285	-	-	48	-	-	1,333
Frais WCB	1,315	16	-	-	-	-	1,331
Intérêts bancaires	650	-	-	-	-	-	650
Total des charges	404,871	269,874	213,871	209,662	45,601	66,544	1,210,423
Excédents produits sur les charges avant autre item	6,454	393	324	2,698	-	-	9,869
Perte sur cession d'immobilisation	1,741	-	-	-	-	-	1,741
Excédent des produits sur les charges	\$ 4,713	\$ 393	\$ 324	\$ 2,698	\$ -	\$ -	\$ 7,928

Programmation 2024/2025

Programmation communautaire :

- **PAMA** : Programme d'appui financier aux membres associatifs pour les spectacles, ateliers et activités culturelles et artistiques présentés par les groupes membres
- **Réseau francophone de spectacles en Saskatchewan** : 3 à 4 tournées dans les communautés francophones
- **Passeur culturel** : Présentation du projet à la communauté lors du Rendez-vous fransaskois 2024
- **Festival fransaskois 2024**
- **Tournées** « Coup de cœur francophone »
- **Les couleurs de la fransaskoisie** : Murales dans 5 communautés
- **L'Art c'est de l'Or** : Spectacle des célébrations du 50^e anniversaire
- **Participation** :
 - Contact Ouest
 - Contact Ontariois
 - Festival international de la chanson de Granby
- **Représentation** :
 - Forum du réseau associatif fransaskois
 - Table des élus
 - Coup de cœur francophone
 - Réseau des grands espaces
 - Fédération culturelle canadienne-française (Table des organismes culturelles – TOC)
 - ANIM
 - SaskCulture
- **Partenariats**
 - Regina Folk Festival,
 - Réseau des grands espaces (Contact Ouest)
 - Fédération culturelle canadienne-française (Closmonaute)
 - Le Musée d'art Mackenzie
 - Remai modern
 - New Dance Horizon
 - La Société historique de la Saskatchewan
 - Les Éditions de la nouvelle plume
 - Association jeunesse fransaskoise
 - Assemblée communautaire fransaskoise
 - Radio-Canada
 - Regina Public Library
- **Assemblée générale annuelle**

Programmation artistique :

- **PAA** : Programme d'aide aux artistes (appui financier aux projets des artistes)
- **Développement musicale** :
 - Tremplin pro (Formation en groupe)
 - Nouvelle scène (4 artistes de la relève)
 - Mentorat musical

- 1^{re} Scène
- Entreprenariat musical
- **Développement littéraire** :
 - Résidence d'écriture au Québec (collaboration du CALQ et Centre Bang)
 - Cercle des écrivains
 - Appui avec le Rénoc
 - Mentorat littéraire pour l'artiste de la SK qui bénéficiera de la résidence au Centre Bang
- **Développement en arts visuels** :
 - Exposition solo Laura St. Pierre (collaboration avec la MAG)
 - Reprise du programme Mentorat Visibilité pour 2026 (travail préparatoire en cours)
- **Aide ponctuelle aux artistes**
- **Représentation** :
 - Fédération culturelle canadienne-française – FCCF (Table des organismes artistiques – TOA)
 - Société Chant'Ouest,
 - Cercle de réconciliation (ACF),
 - Alliance national de l'industrie musicale – ANIM
 - Réseau national des galas de la chanson – RNGC
 - Association des groupes en arts visuels francophones – AGAVF
 - Sask Arts Alliance
- **Partenariats** :
 - Regroupement des écrivains du Nord et de l'Ouest canadiens – Rénoc
 - Le Musée d'art Mackenzie
 - Centre Bang
 - Réseau des grands espaces - RGE
 - Fédération culturelle canadienne-française – FCCF (closmonaute)
 - La Troupe du Jour
 - L'Association jeunesse fransaskoise
 - Réseau national des galas de la chanson – RNGC

Programmation scolaire :

- **Spectacles scolaires**
- **Ateliers scolaires**
- **Concours (Clin d'oeil et Jamais trop tôt)**
- **Ressources pédagogiques (Offres et développement)**
- **FRESK**
- **Partenariats** :
 - Réseau national des galas de la chanson – RNGC
 - FCCF (PasspART et ImmersART)
 - ACF, AJF et SHS (FRÉSK)
- **Représentation** :
 - Salons des enseignants
 - Cercle en éducation
 - Contact Ouest et Contact ontariois

50 ANS

CONSEIL CULTUREL FRANSAKOIS

REGINA SASKATCHEWAN
SOUS LA LUMIÈRE D'OR
SPECTACLE ORIGINAL INÉDIT

SAMÉDI 19 OCTOBRE - 20H00 - 22H30
SALLE DU DARKÉ HALL



Ateliers presse à chaud

FRESK.ca

FRÈSK

CATALOGUE 2024-2025

RESSOURCES ET ATELIERS ÉDUCATIFS EN FRANÇAIS



Programmation 2024/2025 en photos



LES SPECTACLES DU RÉSEAU COUP DE COEUR FRANCOPHONE AU RENDEZ-VOUS FRANSAKOIS 2024

MATEN (1 NOVEMBRE)

BEAUSÉJOUR (2 NOVEMBRE)

PROJET D'ART PUBLIC

COULEURS DE LA FRANSAKOISIE

LES TOURNÉES DU RÉSEAU DE DIFFUSION DE SPECTACLES EN SASKATCHEWAN

LA RAQUETTE À LA CLAQUETTE (JUIN 2024)

LES BILINGHISH BOYS (OCTOBRE 2024)

PONTEIX (FÉVRIER 2025)



Festival fransaskois – Crédit photo : Hannah Alex Photography

Prévisions budgétaires 2024/2025

REVENUS

	24-25 Prévisions	23-24 Réel	23-24 Prévisions	22-23 Réel
SOURCES				
SaskLotteries	293 000 \$	293 000 \$	293 000 \$	303 000 \$
PCH - Entente	303 750 \$	273 375 \$	243 000 \$	243 000 \$
PCH - Projets	- \$	- \$	- \$	63 000 \$
PCH - Inter provincial-territorial	45 000 \$			
Éducation	318 000 \$	308 949 \$	316 000 \$	233 133 \$
FCCA	62 500 \$	75 000 \$	75 000 \$	117 000 \$
CAC	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
Musicaction	53 500 \$	23 114 \$	23 500 \$	20 250 \$
Coup de cœur	12 320 \$	15 987 \$	12 320 \$	14 240 \$
RNGC	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
FACC	65 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	- \$
Direction des affaires francophones	55 000 \$			
Autres	78 000 \$	15 970 \$	40 332 \$	33 091 \$
Autofinancement (Commandites, contribution partenaire, billetterie)	142 278 \$	164 697 \$	285 209 \$	115 085 \$
TOTAL REVENUS	1 468 348 \$	1 220 092 \$	1 338 361 \$	1 181 799 \$
Surplus /déficit	- \$	7 928 \$	- \$	26 842 \$
Surplus déficit cumulatif		155 325 \$		147 397 \$

DÉPENSES

	24-25 Prévisions	23-24 Réel	23-24 Prévisions	22-23 Réel
SALAIRES				
Administration	189 600 \$	172 199 \$	172 165 \$	173 175 \$
Programmation communautés	71 758 \$	76 035 \$	66 300 \$	68 522 \$
Programmation scolaire	97 320 \$	118 668 \$	116 596 \$	85 984 \$
Programmation artistique	66 359 \$	6 588 \$	24 750 \$	55 728 \$
Communications	63 687 \$	49 757 \$	54 000 \$	53 200 \$
Bénéfices	57 050 \$	48 109 \$	53 190 \$	52 910 \$
Total CCF	545 774 \$	471 356 \$	487 001 \$	489 519 \$
Total salaires	545 774 \$	471 356 \$	487 001 \$	489 519 \$
OPÉRATIONS				
Loyers	32 000 \$	32 028 \$	31 868 \$	32 187 \$
Fournitures, matériels	4 000 \$	3 989 \$	2 390 \$	3 186 \$
Communications/promotion	10 000 \$	12 944 \$	4 000 \$	2 001 \$
Services professionnels	28 500 \$	29 147 \$	18 000 \$	26 994 \$
Déplacements	16 000 \$	22 916 \$	15 600 \$	15 159 \$
Concertations/AGA/comité exec	6 500 \$	4 730 \$	5 000 \$	4 897 \$
Téléphones, Internet, cotisations, frais, etc.	49 600 \$	39 693 \$	35 819 \$	39 491 \$
Total opérations	146 600 \$	145 447 \$	112 677 \$	123 915 \$
PROGRAMMES ET PROJETS				
Programmation communautés				
Festival fransaskois	170 000 \$	189 821 \$	141 500 \$	166 475 \$
Diffusion spectacles	130 500 \$	137 836 \$	133 350 \$	159 456 \$
Passeur culturel	10 000 \$			
Célébration 50 ^e	41 500 \$			
Programmation artistique				
Développement musicale	70 000 \$	28 254 \$	12 120 \$	27 776 \$
Développement littéraire	49 750 \$	7 353 \$	3 000 \$	1 987 \$
Développement arts visuels	7 000 \$	– \$	3 000 \$	3 063 \$
promotion des artistes + collection	6 000 \$	5 500 \$	5 000 \$	5 100 \$
Programmation scolaire				
Offre de programmes	110 070 \$	151 206 \$	359 713 \$	99 114 \$
Appuis financier				
PAMA / PAA	70 000 \$	66 544 \$	70 000 \$	72 088 \$
Autres projets	111 154 \$	8 847 \$	11 000 \$	6 464 \$
Total programmes et projets	775 974 \$	595 361 \$	738 683 \$	541 523 \$
DÉPENSES GLOBALES	1 468 348 \$	1 212 164 \$	1 338 361 \$	1 154 957 \$

Annexe I

SUBVENTIONS PAA 2023/2024

Alexis Normand Commercialisation de l'extrait « Tous les matins » 1 500 \$	Annette Campagne De souche et de racines; Du Pas-de-Calais au Far West 735 \$	David Baudemont Fenêtre sur cour – 2 ^e partie 1 000 \$
Émilie Lebel Répètes: Beau Nectar 500 \$	Étienne Fletcher Recherche et création d'été 2023 1 500 \$	Jean-Pierre Picard Recherche et rédaction pour le récit de fiction « Jésus de Nicolet – confession d'un prophète fatigué » 500 \$
La Raquette à Claquettes La Raquette à claquettes : Au retour du chantier 1 955 \$	Laura St. Pierre La musique botanique 1 000 \$	Mario Lepage Ponteix au Festival Changez d'air en France 500 \$
Nico Butel Temps de création, collaboration et avancement de l'artiste fransaskois, U-Nico. 1 000 \$	Paulina Salisbury Enregistrement de l'EP de l'artiste Paulina Salisbury. 1 708 \$	Alexis Normand Tournée de lancement d'album en AB, SK et au MB 2 000 \$
Charley Farrero Exposition au CAVA, Edmonton, Alberta 716 \$	David Baudemont Orange aux pays des angles – promotion, accès de nouveaux marchés 1 000 \$	Émilie Lebel Participation au Festival international de la chanson de Granby 2023 1 260 \$
Étienne Fletcher Tournée Québécoise automne 2023 1 500 \$	Hélène Ouedraogo Création d'œuvre littéraire romanesque avec un mentor féminin et francophone 1 000 \$	Isabelle Mercier Enregistrement studio des chansons Maurice Paquin et Feu de prairies 1 500 \$
Martine Noël-Maw Dans l'ombre de Will James 2 000 \$	Alexis Normand Lancement de compilation en français 2 000 \$	Émilie Lebel Enregistrements de démos pour le prochain album de Beau Nectar 2 000 \$
Marie-Véronique Bourque Enregistrement de maquette avec Olivier Madore-Millette pour album 'Illa' 2 000 \$	Mario Lepage Production du 2 ^e album de Ponteix 3 500 \$	Nico Butel Formation d'ingénieur de son en tant qu'artiste indépendant U-Nico 1 000 \$
Simon Garez Entr'ARTS 1 000 \$	Zoé Fortier – artiste fransaskoise Country : Le country conjugué au fémi- nin en Saskatchewan 1 000 \$	TOTAL : 35 374 \$

SUBVENTIONS PAMA 2023/2024

<p>ACF <i>Regina</i></p> <p>En toute fierté!</p> <p>2 650 \$</p>	<p>ACF <i>Regina</i></p> <p>Atelier et spectacle de Drag pour le mois de la fierté</p> <p>1 500 \$</p>	<p>ACFR <i>Regina</i></p> <p>Diffusion – Mois de l'histoire des noirs</p> <p>2 000 \$</p>
<p>ACFR <i>Regina</i></p> <p>Spectacle Grande Rentrée scolaire</p> <p>1 000 \$</p>	<p>AFZP <i>Zenon Park</i></p> <p>St Jean Baptiste</p> <p>800 \$</p>	<p>AJF <i>Saskatoon</i></p> <p>Expl'arts 2023</p> <p>2 000 \$</p>
<p>AJF <i>Saskatoon</i></p> <p>Pré-départ JFCNO 23</p> <p>1 500 \$</p>	<p>Auvergnois de Ponteix <i>Ponteix</i></p> <p>Danse moderne pour enfants</p> <p>500 \$</p>	<p>CAFS <i>Saskatoon</i></p> <p>JANA</p> <p>1 000 \$</p>
<p>CCFD <i>Debden</i></p> <p>Ateliers</p> <p>1 200 \$</p>	<p>CFBDS <i>Bellevue</i></p> <p>Réveillon</p> <p>3 000 \$</p>	<p>CPF <i>Regina</i></p> <p>À ciel ouvert 10</p> <p>2 000 \$</p>
<p>CPF <i>Regina</i></p> <p>À ciel ouvert 11</p> <p>3 000 \$</p>	<p>ENP <i>Regina</i></p> <p>Saison de publications 2023-2024</p> <p>2 400 \$</p>	<p>ENP <i>Regina</i></p> <p>Livres Audio</p> <p>2 000 \$</p>
<p>Vitalité 55+ Saskatchewan <i>Saskatoon</i></p> <p>Vidéo C'est à nous d'y voir</p> <p>4 000 \$</p>	<p>FFS <i>Saskatoon</i></p> <p>Cinergie</p> <p>2 500 \$</p>	<p>Entr'Elles <i>Saskatoon</i></p> <p>Retraite de ressourcement</p> <p>1 000 \$</p>
<p>Entr'Elles <i>Saskatoon</i></p> <p>Shack des femmes</p> <p>1 000 \$</p>	<p>La Troupe du Jour <i>Saskatoon</i></p> <p>C'est à nous d'y voir</p> <p>4 000 \$</p>	<p>SCFPA <i>Prince Albert</i></p> <p>Réveillon</p> <p>3 000 \$</p>

TOTAL : 42 050 \$

Annexe II

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2029 CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le contexte postpandémique actuel, les dynamiques sociales ont subi des transformations significatives, avec une diminution de la socialisation en personne. Dans cette ère marquée par la quatrième révolution industrielle et l'avènement rapide du numérique, le paysage social subit une redéfinition.

Le tableau présenté comprend un manque de dialogue interculturel, une fragmentation communautaire, des problèmes identitaires, un désengagement, une dispersion et invisibilité des minorités, ainsi qu'une diversité de publics à prendre en compte.

Les acteurs du développement culturel et artistique en Saskatchewan font face à de multiples défis, notamment une instabilité au niveau des ressources humaines, tant au niveau des employés, des élus que des bénévoles. Une compréhension floue des rôles et responsabilités de chacun limite les capacités d'action. De plus, l'accès aux structures permettant d'offrir des expériences culturelles et artistiques optimales est fragilisé. L'entente scolaire-communautaire, jadis un pilier fort de la province, a perdu de son influence. Les liens d'interdépendance entre les organismes francophones de la Saskatchewan sont faibles, entraînant la fermeture de certaines structures.

Le secteur des arts et de la culture en francophonie saskatchewanaise est confronté à divers enjeux, dont la difficulté à définir une vision claire d'avenir, la création d'un modèle authentique propre à la communauté, et le passage d'une culture de consommation à une culture de développement.

La symbiose entre la culture, les arts et les identités linguistiques est évidente. Les artistes se heurtent au manque de marché francophone dans l'Ouest et à un manque d'accompagnement professionnel approprié, entraînant souvent un exode vers l'Est.

Le Conseil culturel fransaskois (CCF) déplore l'absence de structures et de services adaptés pour répondre aux défis propres à la francophonie minoritaire, aggravée par la diversité des disciplines et le manque de reconnaissance de ces besoins.

Ce plan stratégique vise à améliorer la compréhension du rôle du CCF et de ses partenaires, ainsi que leur repositionnement vers une communauté unie, fière et vibrante.

PRINCIPES DIRECTEURS

En intégrant l'économie mauve aux principes directeurs de l'organisation culturelle actuelle, nous pouvons renforcer notre positionnement en tant que moteur d'innovation et de créativité au sein de la francophonie en Saskatchewan et au-delà.

Voici comment nous mettrons l'accent sur l'économie mauve tout en respectant les principes directeurs existants du CCF :

1

Valoriser la diversité créative :

En reconnaissant l'économie mauve comme un moteur d'identité francophone, nous mettrons l'accent sur la diversité des expressions artistiques, des médias, des technologies et des industries créatives au sein de la francophonie. Cela nous permettra de célébrer et de promouvoir les mille visages et les mille accents de notre francophonie ouverte et diversifiée.

2

Reconnaître le potentiel de l'individu :

L'économie mauve repose sur la valorisation du potentiel créatif de chaque individu. En mettant l'accent sur cette valeur, nous encourageons l'émergence de nouveaux talents et la reconnaissance de la force individuelle au sein de notre organisation.

3

Favoriser la collaboration et l'innovation :

En intégrant les principes de l'économie mauve, nous mettrons en avant la valorisation de la collaboration et de l'innovation. Cela peut conduire au développement de solutions créatives et innovantes adaptées aux défis actuels, tout en favorisant la mise en œuvre de projets interdisciplinaires et novateurs.

4

Encourager la responsabilité partagée :

L'économie mauve promeut la prise en charge individuelle et collective, ainsi que la responsabilité partagée dans la création et la promotion de solutions durables et innovantes. En intégrant ce principe, nous engageons l'ensemble de notre communauté à contribuer à cette mission commune.

5

Promouvoir l'efficacité et l'agilité :

En utilisant les principes de l'économie mauve, nous aspirons à une efficacité accrue dans notre travail, notre structure, nos échanges, nos décisions et nos actions collectives, tout en étant agiles et réactifs face aux opportunités et défis émergents.

6

Faciliter la communication et le partage des meilleures pratiques :

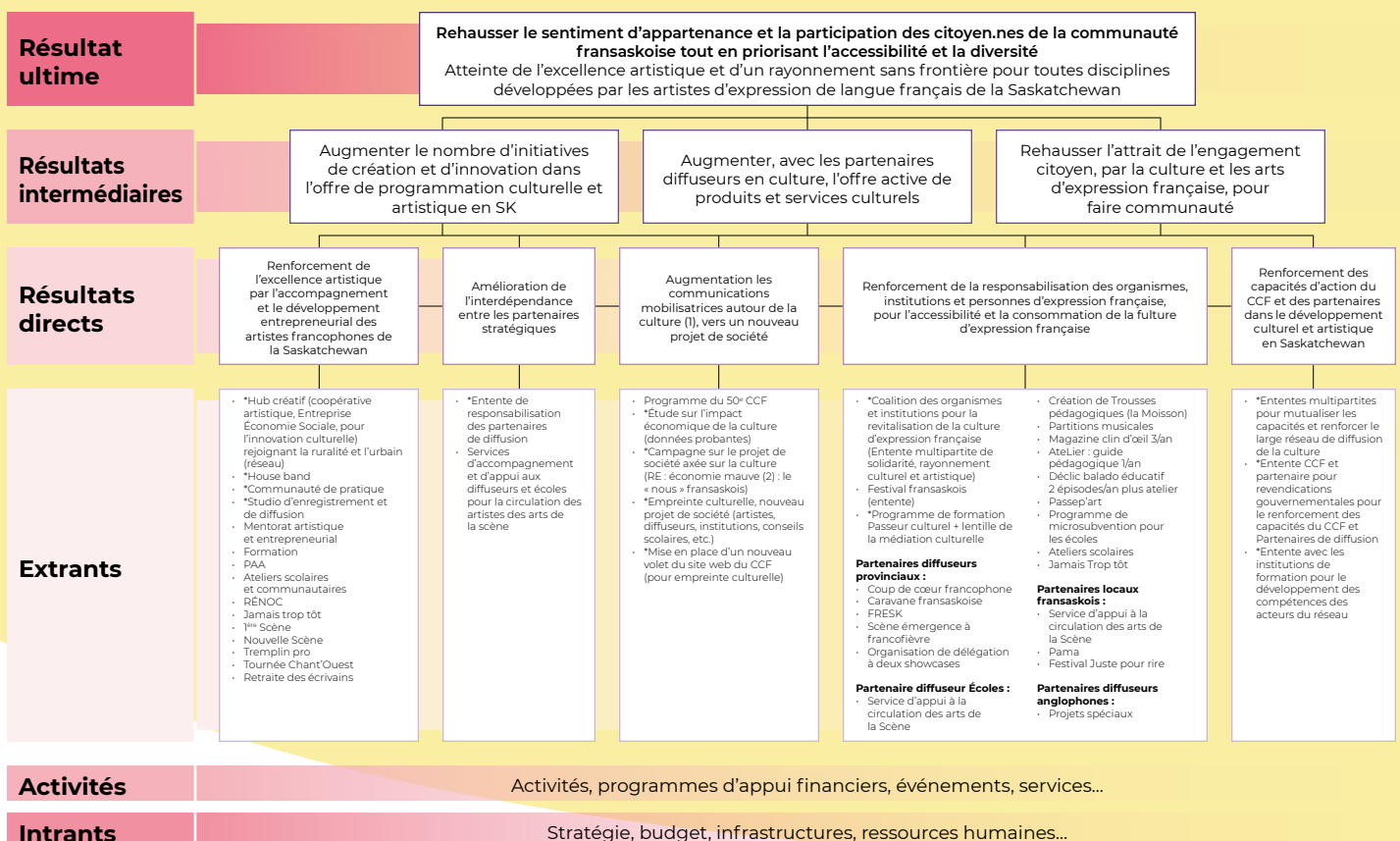
L'intégration de l'économie mauve dans nos principes directeurs peut encourager la communication ouverte et le partage des meilleures pratiques au sein de notre réseau, favorisant ainsi l'échange d'idées novatrices et la diffusion de connaissances dans le domaine de l'économie créative.

En résumé, en intégrant les principes de l'économie mauve à nos principes directeurs actuels, nous pouvons renforcer notre positionnement en tant qu'acteur clé de l'innovation et de la créativité au sein de la francophonie. Cela nous permettra de célébrer la diversité de l'expression artistique, de favoriser la collaboration et l'innovation, tout en encourageant la prise en charge individuelle et collective pour atteindre nos objectifs communs dans un environnement en constante évolution.

De façon concrète, sur le terrain, quels sont les changements majeurs qui seront effectués? À compléter L'ACF de la culture, moins d'activités délivrées par le CCF et plus par des groupes partenaires, aide pour la formation la logistique et le développement.

MODÈLE LOGIQUE

PLAN STRATÉGIQUE CCF 24-29



Les extrants précédés d'une * sont à développer



Cérémonie spirituelle
avec Dolorès Gosselin, aînée métisse (à dr.)
Festival fransaskois 2023, Pike Lake (SK)
Crédit photo : Mariève Duguay

Remerciements à nos bailleurs de fonds

Le Conseil culturel fransaskois est reconnaissant envers le Gouvernement du Canada qui, par le Ministère du Patrimoine canadien, permet d'assurer le développement culturel et artistique de la communauté fransaskoise à travers ses programmes d'appui aux langues officielles, le Fonds du Canada pour la présentation des arts et l'entente Canada-Saskatchewan pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue officielle.

Nous reconnaissons l'appui financier de Saskatchewan Lotteries par le biais SaskCulture pour le financement de base qui nous permet, entre autres, d'attribuer annuellement des fonds pour des projets culturels et artistiques qui sont remis à nos membres associatifs et à nos artistes sous formes de subventions.

50^e
CONSEIL
CULTUREL
FRANSASKOIS

1440, 9^e Avenue Nord
Regina (SK) S4R 8B1
306 565-8916
www.culturel.ca